441 (2025-2026) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

6 JANVIER 2026

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à renforcer la promotion touristique du folklore wallon en Belgique et à l'étranger

déposée par

Mme Desalle, MM. Chintinne, Resinelli,
Mme Bluge, MM. Bastin et Soupart

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

RÉSUMÉ

La Wallonie regorge de traditions populaires dont certaines remontent à plusieurs siècles. Et chaque année, elles font vibrer les communautés locales. Selon l'étude « Stratégie tourisme 2030 » réalisée en 2021, l'axe « Authenticité, folklore, culture et patrimoine » représente un levier prometteur pour fidéliser les touristes belges et accroître le nombre de touristes en provenance des pays voisins, prolonger leur séjour et augmenter les retombées économiques pour la Région.

Afin de capitaliser sur le folklore wallon comme vecteur d'attractivité de la Wallonie au-delà des frontières régionales, il est primordial de renforcer la promotion des événements traditionnels wallons, autant en Belgique qu'à l'étranger. La présente proposition de résolution vise donc à demander au Gouvernement wallon de promouvoir davantage les manifestations folkloriques emblématiques, afin d'accroître le tourisme dans la Région. Elle demande également qu'une évaluation spécifique du tourisme lié au folklore soit réalisée afin de mesurer son impact et d'orienter les actions futures.

DÉVELOPPEMENT

La richesse du folklore wallon

Le folklore wallon constitue un patrimoine vivant dont la richesse et l'importance ne sont plus à démontrer : carnavals, grands feux, ducasses, Marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, processions, grands tours, et tant d'autres encore. Chaque localité perpétue ses propres traditions.

Les manifestations folkloriques sont de véritables expressions de la culture populaire wallonne à travers des costumes, cortèges, danses, musiques et autres temps forts. Certaines traditions, transmises depuis des siècles, contribuent pleinement à forger l'identité culturelle d'une localité ou d'une région. Elles jouent également un rôle social fondamental en rassemblant des personnes de tous âges et de tous horizons autour de moments de fête et de convivialité, suscitant un véritable engouement populaire. À l'heure d'une société parfois divisée, ces événements rassembleurs sont essentiels pour le vivre ensemble. Pour illustration, ce sont environ 1 400 acteurs qui défilent chaque année à Binche et plus de 15 000 marcheurs pour l'ensemble des Marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le folklore évolue également pour mieux refléter les évolutions de la société. Ces dernières années, de nombreux comités folkloriques ont entamé des réflexions afin de permettre aux femmes d'accéder à des groupes ou à des rôles qui leur étaient jusque-là fermés, leur offrant ainsi une place pleinement active au sein des événements. L'engagement en faveur de l'égalité entre les genres deviendra d'ailleurs incontournable : d'ici 2029, tous les folklores inscrits au patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles devront se conformer à cette exigence contenue dans la charte éthique qu'ils devront respecter afin de garder leur titre. Parmi les folklores inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on retrouve le Goûter matrimonial d'Ecaussinnes, le Carnaval de Malmedy, le Carnaval des Hoûres d'Eben-Emael, le Tour de Sainte-Renelde de Saintes, les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les Carnavals de la vallée du Viroin, le Laetare de Fosses-la-Ville, le Grand Feu de Barbençon, le Carnaval de Florenville, le Carnaval de Binche, la Fête de Saint-Mard, les Ducasses de Messines, d'Ath et de Mons, les Joutes sur échasses de Namur, etc.

Au-delà de cette reconnaissance au niveau communautaire, certaines de ces manifestations sont inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), telles que le Carnaval de Binche (2008), les Géants et dragons processionnels (2008), les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse (2012) ou encore les Joutes sur échasses de Namur (2021). Cette reconnaissance revêt une importance particulière : elle offre une visibilité accrue à l'échelle internationale, encourage la sauvegarde active de ces traditions et promeut également le respect des droits humains ainsi que le respect mutuel entre les communautés et les groupes d'individus.

Le folklore, moteur pour l'économie locale et l'emploi

Dans sa définition large, le tourisme wallon représente 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 4,04 pour cent de la valeur ajoutée brute wallonne et 65 000 emplois [1]. Le folklore en est une des composantes.

Le folklore garantit une activité économique à toute une série d'acteurs du tissu économique local (commerçants, établissements du secteur d'activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (Horeca), artisans spécialisés dans la fabrication et la réparation d'accessoires ou d'objets folkloriques, louageurs de costumes, etc.).

Les événements folkloriques, par leurs retombées économiques directes et indirectes, génèrent une part importante du chiffre d'affaires de certains acteurs, alors qu'ils constituent pour d'autres leur activité principale, entraînant très souvent la création d'emplois permanents ou saisonniers.

Les grands événements folkloriques à fort impact médiatique et économique constituent à cet égard des leviers majeurs pour l'économie wallonne. Il convient de développer les synergies entre acteurs touristiques et économiques. Pour la Wallonie, il s'agit de renforcer la promotion de son image unique, en particulier de son folklore, en l'intégrant dans des expériences touristiques cohérentes, porteuses de retombées économiques et de création d'emplois.

Le folklore wallon, un atout touristique

Chaque année, les manifestations folkloriques rassemblent des foules nombreuses, témoignant de leur vitalité et de leur attrait. Le Carnaval de Binche a ainsi atteint en 2025 un niveau de fréquentation remarquable, avec près de 150 000 visiteurs sur trois jours. À Liège, les Fêtes du 15 août mobilisent quelque 230 000 participants. Le Doudou de Mons réunit, lui, plus de 250 000 personnes, tandis que les Fêtes de Wallonie dépassent les 300 000 visiteurs. Le Tour Sainte Gertrude à Nivelles, quant à lui, attire des milliers de participants et spectateurs. Enfin, le Carnaval des fleurs de Florenville attire, chaque année, près de 30 000 personnes.

La majorité des spectateurs sont wallons mais des visiteurs des quatre coins de la Belgique et de l'étranger participent également aux événements. Si ces folklores attirent déjà un public international, leur potentiel d'attractivité pourrait encore être renforcé, entraînant des retombées économiques et la création d'emplois.

D'après l'étude « Stratégie Tourisme 2030 », réalisée en 2021 par le cabinet de conseil Roland Berger en collaboration avec le Commissariat général au Tourisme et VISITWallonia, l'axe « Authenticité, folklore, culture et patrimoine » constitue, aux côtés de l'axe déjà bien établi « Nature Évasion », un levier prometteur. En effet, l'étude souligne que la Wallonie se dé-

1. Tourisme Wallonie, « Poids économique, social et environnemental du tourisme en Wallonie 2023-2024 », 5 octobre 2025.

marque de ses régions voisines, notamment par la richesse de son folklore et de ses festivals. Selon un sondage de 2021 réalisé dans le cadre de cette même étude, seuls 6 pour cent des touristes interrogés indiquaient que le folklore local est l'une des raisons principales qui motivent leur venue en Wallonie [2].

Ce second axe permettrait de fidéliser davantage les touristes belges, d'attirer plus de visiteurs étrangers et de prolonger la durée de leur séjour. Les touristes qui viennent découvrir ces événements traditionnels représentent en effet une opportunité économique pour la Wallonie. Leur présence bénéficie directement aux hébergements touristiques, à l'Horeca et aux attractions touristiques locales, souvent durant des périodes de moindre affluence.

Promouvoir le folklore comme atout majeur de l'offre touristique wallonne

Afin de capitaliser sur le folklore wallon comme vecteur d'attractivité et de rayonnement de la Wallonie au-delà des frontières régionales, il est primordial d'intensifier la promotion de manifestations traditionnelles emblématiques dans l'ensemble de la Belgique et à l'étranger.

Chargée par le Code du Tourisme de valoriser le tourisme wallon en Belgique et à l'étranger, VISITWallonia déploie des stratégies de communication, en partenariat avec les organismes touristiques. Dans cette logique, la campagne « Fin de l'hiver » de 2025 illustre particulièrement bien le travail réalisé autour du folklore. Elle a mis en valeur les carnavals wallons en s'appuyant sur des partenariats avec des médias tant locaux qu'internationaux. Cette stratégie comprend également la création de pages spécifiques sur le site de VISITWallonia, la diffusion de communiqués de presse et d'interviews, des publications sur les réseaux sociaux, des vidéos en direct ainsi que des vidéos promotionnelles destinées à un public étranger. À cela s'ajoute l'organisation de voyages de presse pour des journalistes internationaux. En complément, VISITWallonia assure également la promotion des carnavals lors de salons et d'événements spécialisés.

Ce type de campagne est essentiel pour accroître la notoriété internationale du folklore wallon, contribuant ainsi à son rayonnement culturel et à l'attractivité touristique de la Wallonie. Ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés dans les années à venir, en collaboration avec les organismes touristiques.

En outre, les citoyens pourraient être davantage associés à la valorisation et au rayonnement de leur folklore local. En effet, 67 pour cent des personnes interrogées dans l'enquête sur la perception du tourisme réalisée par l'Observatoire wallon du Tourisme se disent fiers d'habiter leur commune [3]. De plus, 62 pour cent des personnes qui recommandent leur commune comme destination touristique mettent en avant la culture et la richesse du patrimoine. Par ailleurs, une personne sur cinq exprime le souhait de s'impliquer davantage dans le développement touristique de sa commune : 42 pour cent souhaitent être associés aux outils de promotion tandis que 12 pour cent envisagent un engagement bénévole dans le développement touristique. En outre, 20 pour cent des répondants encouragent les échanges culturels et 20 pour cent désirent également contribuer à la préservation et à la valorisation de la culture locale.

Dans ce contexte, la mise en place d'un concept d'« Ambassadeur du folklore de Wallonie » pourrait être envisagée au niveau des territoires, à l'image des Jeunes Ambassadeurs du Patrimoine en France ou des *greeters*. Ce dispositif offrirait aux citoyens souhaitant transmettre les histoires, les traditions et les spécificités de leur folklore local, la possibilité de s'impliquer dans une démarche structurée. Inscrits dans un répertoire, engagés par une charte et dotés d'une boîte à outils, ces ambassadeurs pourraient être sollicités pour contribuer à des actions de promotion et de valorisation du patrimoine immatériel wallon.

Évaluation du tourisme lié au folklore wallon

Enfin, il est également essentiel d'évaluer le tourisme lié au folklore. Une telle analyse permettrait de mieux estimer l'impact de ce segment touristique et d'orienter efficacement les stratégies de promotion. Concrètement, cette démarche pourrait se traduire par l'ajout de questions ou de rubriques spécifiques sur ce thème dans les enquêtes menées auprès des clients, des opérateurs et des organismes touristiques par l'Observatoire wallon du Tourisme. Renforcer la collecte et l'analyse des chiffres de fréquentation auprès des exploitants, selon les périodes clés et les territoires, pourrait également offrir des indications utiles. En surplus, le folklore pourrait faire l'objet d'une attention particulière dans l'analyse des données de VISITWallonia.

2. L'enquête porte sur 500 personnes, dont 38 pour cent de Belges, 30 pour cent de Néerlandais et 31 pour cent de Français.

3. Observatoire wallon du Tourisme, « La perception du tourisme par les habitants/résidents secondaires », rapport complet, septembre 2025.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à renforcer la promotion touristique du folklore wallon en Belgique et à l'étranger

Le Parlement de Wallonie,

A. Vu la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles ;

B. Vu le Code wallon du Tourisme ;

C. Vu le Code wallon du Patrimoine ;

D. Considérant la Déclaration de politique régionale 2024-2029 qui vise à promouvoir l'image unique de la Wallonie et à renforcer la valorisation de ses atouts, notamment son folklore ;

E. Considérant que plusieurs manifestations traditionnelles sont inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;

F. Considérant que certaines manifestations traditionnelles d'envergure de Wallonie sont reconnues comme élément emblématique du patrimoine culturel immatériel de la Communauté française ;

G. Considérant la charte éthique que devront respecter d'ici 2029 tous les folklores inscrits au patrimoine culturel immatériel de la Communauté française et qui engage ces derniers à promouvoir activement l'égalité des genres ;

H. Considérant que le folklore wallon, véritable symbole de convivialité, d'accueil et d'art de vivre, contribue à l'attractivité et au rayonnement de la Wallonie et que sa notoriété possède encore une marge de progression au-delà du territoire wallon ;

I. Considérant l'étude « Stratégie Tourisme 2030 », réalisée en 2021 par le cabinet de conseil Roland Berger en collaboration avec le Commissariat général au Tourisme et VISITWallonia qui identifie l'axe « Authenticité, folklore, culture et patrimoine » comme identité touristique à prioriser au regard de sa pertinence stratégique et de son potentiel pour renforcer l'attractivité touristique de la Wallonie en prolongeant les durées de séjour et en augmentant les retombées économiques ;

J. Considérant que le tourisme wallon au sens large représente 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 4,04 pour cent de la valeur ajoutée brute wallonne et 65 000 emplois, selon les statistiques de Tourisme Wallonie ;

K. Considérant que la Wallonie compte 7 641 hébergements touristiques, reconnus et non reconnus par Tourisme Wallonie, qui totalisent une capacité de plus de 136 000 places et ont enregistré 14,7 millions de nuitées en 2024 selon les chiffres de la Direction générale Statistique (STATBEL) et de l'Observatoire wallon du Tourisme ;

L. Considérant que la Wallonie compte 328 attractions touristiques et musées qui ont enregistré 12,8 millions de visiteurs en 2024 selon les chiffres de l'Observatoire wallon du Tourisme ;

M. Considérant les retombées économiques liées aux spectateurs qui se déplacent pour assister aux événements folkloriques, en particulier pour les secteurs de l'hébergement touristique, des attractions touristiques et de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (Horeca) ;

N. Considérant le manque de centralisation des calendriers et informations pratiques relatives aux événements folkloriques à destination des touristes ;

O. Considérant que l'association sans but lucratif VISITWallonia est chargée, en vertu du Code wallon du Tourisme, de la promotion et du marketing de la Wallonie en tant que destination touristique, tant en Belgique qu'à l'international ;

P. Considérant le rôle des maisons du tourisme dans la promotion de leur territoire, en cohérence avec la marque touristique de destination et la stratégie de VISITWallonia ;

Q. Considérant l'enquête de 2025 de l'Observatoire wallon du Tourisme sur la perception du tourisme par les habitants/résidents secondaires qui montre que :

   a) 67 pour cent des personnes interrogées dans l'enquête se disent fiers d'habiter leur commune ;

   b) 62 pour cent des personnes recommandant leur commune comme destination touristique mettent en avant la culture et la richesse du patrimoine ;

   c) 19 pour cent des personnes interrogées expriment le souhait de s'impliquer davantage dans le développement touristique de leur commune : 42 pour cent d'entre elles souhaitent être associés aux outils de promotion et 12 pour cent envisagent un engagement bénévole dans le développement touristique ;

   d) 20 pour cent des répondants encouragent les échanges culturels et un nombre égal de répondants désire contribuer à la préservation et à la valorisation de la culture locale ;

R. Considérant la nécessité de créer une démarche structurée afin de faire connaître le folklore local ;

S. Considérant les limites actuelles dans la disponibilité de données statistiques relatives au folklore et au tourisme y lié ;

T. Considérant les missions de Tourisme Wallonie, réalisées par l'Observatoire wallon du Tourisme,

en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données liées à la politique touristique, ainsi que son rôle de veille et d'analyse statistique visant à objectiver les choix stratégiques à mettre en oeuvre dans ce domaine.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de renforcer la promotion touristique du folklore wallon en Belgique et à l'étranger afin d'accroître sa visibilité et dès lors les retombées économiques en Wallonie ;
2. de renforcer la promotion touristique de l'identité authentique, accueillante et conviviale de la Wallonie via VISITWallonia à travers la promotion d'événements folkloriques, piliers de l'identité wallonne, notamment les grands événements à fort impact médiatique et économique, auprès des publics belges, européens et internationaux ;
3. d'encourager les maisons du tourisme, conjointement avec les offices du tourisme, à promouvoir les événements folkloriques représentatifs de leur territoire, en diffusant clairement les dates à laquelle se tiennent ces événements et en favorisant leur mise en réseau avec d'autres acteurs touristiques, associatifs et économiques locaux ;
4. de charger VISITWallonia, en collaboration avec les maisons du tourisme, d'inclure dans leur stratégie de communication la promotion d'événements folkloriques représentatifs du territoire wallon (carnavals, ducasses, Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, grands feux, processions, grands tours, etc.) s'inspirant de la campagne « Fin de l'hiver » et veillant à utiliser tous les canaux de communication adéquats ;
5. d'évaluer le tourisme lié au folklore wallon afin de mesurer son impact et d'orienter les actions futures, notamment en intégrant des questions ou rubriques spécifiques sur ce thème dans les enquêtes réalisées auprès des clients, opérateurs et organismes touristiques par l'Observatoire wallon du Tourisme et en mobilisant les données collectées par VISITWallonia ;
6. d'engager des réflexions autour de la création d'un concept d'« Ambassadeur du folklore de Wallonie » au niveau des territoires, offrant à tout citoyen souhaitant s'impliquer dans la promotion de son folklore une démarche structurée, dans une optique de développement touristique et économique ;
7. d'analyser l'opportunité de soutenir de manière renforcée les événements folkloriques wallons ;
8. de renforcer les synergies entre les compétences en matière de patrimoine culturel immatériel de la Communauté française et les compétences touristiques de la Région wallonne.

C. DESALLE

G. CHINTINNE

L. RESINELLI

V. BLUGE

J.-P. BASTIN

G. SOUPART